



Projet phare de la Fondation

La jeunesse en difficulté sociale

Avant de lancer une campagne de communication grand public, nous voudrions nous assurer que tout est clair pour vous, ami(e)s Lions concernant ce projet.

La Fondation sur quatre ans encore, va **privilégier un ou des projets collectifs concernant des jeunes en difficulté sociale**. Elle dispose cette année de **300 000 euros pour aider à la réalisation de ce type de projet**; les années suivantes, la somme dépendra des dons reçus.

Rôle des clubs :

- Sélectionner des projets pertinents et/ou en présenter eux-mêmes à la Fondation.
- Âge des jeunes à cibler : 14 à 20 ans; privilégier ceux qui sont exclus pour des raisons financières, ou d'environnement.
- Aider des jeunes violents qui ont perdu leurs repères et se comportent souvent avec agressivité dans la rue.
- Aider des jeunes illettrés qui, de ce fait, sont en marge dans la société.

Voici quelques exemples de projets collectifs :

- Le CAS à Roubaix, qui par le sport resocialise des jeunes pour lesquels la violence semblait être le seul mode d'expression.
- Les pompiers de Paris, avec lesquels la Fondation va signer un partenariat, encadrent des jeunes de quartiers difficiles, leur permettant de se structurer et d'acquérir une formation professionnelle.
- Un centre d'illettrisme à Lyon qui remet des jeunes en situation d'accéder à des formations. Il existe un délégué de l'Agence nationale de l'illettrisme par région française : **www.anlci.gouv.fr**.
- L'école de la 2^e chance à Marseille. Il y a une vingtaine d'écoles de la 2^e chance en France : liste sur demande.

Lorsque l'on travaille avec des partenaires ou des structures support, il convient de s'assurer de leur mode de financement, et surtout, que leur éthique de fonctionnement est comparable à celle des Lions.

Étapes de sélection et de validation des projets :

- Écrivez ou rencontrez les principaux responsables des structures locales susceptibles de proposer des projets et faites-leur part de l'aide possible des Lions.
- Formalisez la demande en remplissant un formulaire précisant le projet (formulaire téléchargeable sur le site **www.lions-france.org/fondationlionsfrance**), et faites-le transiter par votre correspondant de district.

Le but : Il s'agit toujours de responsabiliser des jeunes, de leur permettre de retrouver les bienfaits du lien social pacifié, de les amener vers leur autonomie, de leur (re)donner l'envie d'exister par eux-mêmes, de se réintégrer dans la collectivité pour construire leur avenir.

N'hésitez pas à contacter le correspondant de district de la Fondation, ou tout membre du Bureau de la Fondation, nous serons à votre écoute pour vous aider.

Envoyez-nous des témoignages de ce que vous faites dans ce domaine.